

du 23 décembre 1969

LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE

SOMMAIRE :

Tableau d'avancement
Officiers FAD. et
Gendarmerie Nationale
pour l'année 1970.-

-
- VU la Proclamation du 10 Décembre 1969 ;
 - VU le Décret n°69-319/D/SGG du 12 Décembre 1969, portant création du Directoire ;
 - VU la Loi n°60-32 du 28 Juillet 1960, portant création des Forces Armées Dahoméennes ;
 - VU le Décret n°374/PR du 9 Décembre 1968, portant réorganisation de l'Armée Dahoméenne ;
 - VU l'Arrêté n°492/DSFA du 11 Septembre 1961, portant création de la Gendarmerie Nationale ;
 - VU le Décret n°378/PR/MFAE du 30 Septembre 1966, portant blocage rémunération correspondant aux avancements ;
- SUR Proposition de la Haute Autorité, Chargée de la Défense Nationale ;
- Le Directoire entendu,

 E C R E T E :

ARTICLE 1er..- Sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1970, les Officiers F.A.D. et Gendarmerie dont les noms suivent :

Pour le grade de Capitaine

Le Lieutenant	AHO Félix
---	SIDI Moumouni
---	BESSOU Robert
---	GLELE Lucien
---	HONVOH Augustin
---	LEMAN Ibrahim
---	GBETOWENOMON Lucien

Pour le grade de Capitaine de Gendarmerie

Le Lieutenant DJANOHOUM Gabriel

Pour le grade de Médecin Capitaine

Pour le grade de Capitaine d'Administration

Le Lieutenant LEGONOU François

-" DOSSOU François

Pour le grade de Sous-Lieutenant d'Administration

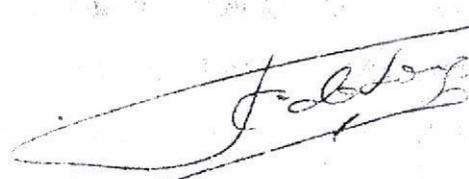
L'Adjudant-Chef GBADA Christophe

Pour le grade de Sous-Lieutenant de Gendarmerie

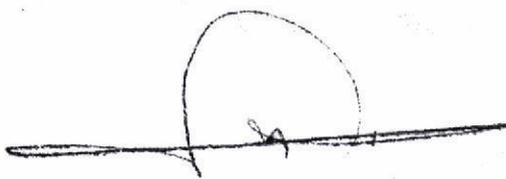
L'Adjudant-Chef DO REGO Prosper

ARTICLE 2.- Les Lieutenants-Colonels Chef d'Etat-Major des Forces Armées Dahoméennes et Directeur de la Gendarmerie Nationale sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent Décret, qui sera publié au Journal Officiel.-

COTONOU, le 23 DECEMBRE 1969



Lieutenant-Colonel Paul Emile de SOUZA.-



Lieutenant-Colonel SINZOGAN.-



Lieutenant-Colonel M. KOUANDETE.-

Ampliations:

PR 6 - CS 6 - CES 6 - EM-FAD-DGN 20 - DSFAD 2 -
Ministères 10 - SGG 4 - SGM 10 - SGR-IAA-Gde
Chanc.-DCET-JORD 5 - DEP-DGAJL-Dition Stat 6 -
Trésor 4 - DB-DC-CF-Solde 4 - Intéressés 13
DN 10 -